



2026

LE KIT DE L'INSPECTEUR



TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	2
Acronymes, sigles et définitions	3
Le mémo de l'inspection	4
Les mémos par filière	7
Les règles de conversion en Production Végétale	9
Le mémo sur les semences	10
Fiche pratique apiculture bio	12
Fiche pratiques élevage biologique	14
Guide d'évaluation de la conformité de la pratique du brûlis sur la NOAB.....	16
Guide à la tenue du cahier de culture.....	17
Liste des dérogations A LA NOAB.....	18
Liste des intrants utilisables en agriculture biologique	23

ACRONYMES, SIGLES ET DÉFINITIONS

API : Apiculture, un des ateliers labellissables sous le label Bio Pasifika. Le miel et les produits de la ruche sont labellissables.

BP : Bio Pasifika

Le seul label reconnu en Nouvelle Calédonie pour identifier les productions issues de l'Agriculture Biologique.

CDC : Comité de Conformité

Organe de décision finale. Il est composé de **3 collèges décisionnaires** :

- 2 adhérents producteurs inspecteurs qualifiés tirés au sort conformément à la procédure du CDC ;
- 2 adhérents consommateurs inspecteurs qualifiés tirés au sort ;
- 2 organismes qualifiés représentés (IAC, ADECAL Technopôle, CANC, Agence Rurale, REPAIR..).

GD : Grille de Décision du Groupe Local

Document qui atteste l'avis du groupe local concernant le traitement d'un dossier suite à la restitution d'une inspection.

GI : Grille d'Inspection

Document permettant l'évaluation des pratiques au regard de la NOAB.

GL : Groupe Local

Il réunit les producteurs et les consommateurs d'une zone autour de divers sujets (labellisation, pratiques agricoles, dynamiques locales...). Les membres sont garants du traitement des demandes de labellisation.

NOAB : Norme Océanienne d'Agriculture Biologique

Cahier des charges relatif à l'Agriculture Biologique en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique.

PA: Production Animale, un des ateliers labellissables sous le label Bio Pasifika

PAC : Plan d'Actions Correctives

Document répertoriant, à la suite d'une inspection, les actions à mettre en place dans le but d'être conforme à la NOAB et d'obtenir le label BIO Pasifika.

PGB : Plan de Gestion Biologique

Outil de base réunissant les informations principales de l'exploitation (responsable, pratiques culturelles, fonctionnement...).

PV : Production Végétale, un des ateliers labellissables sous le label Bio Pasifika.

TRANSFO : Transformation, un des ateliers labellissables sous le label Bio Pasifika. Les produits transformés alimentaires et non alimentaires sont labellissables tels que les huiles essentielles, les huiles végétales, les fibres et textiles végétaux.

C : Conforme, exigence de la NOAB respectée.

PS : Point Sensible, élément sur lequel un constat d'inspection montre le risque d'une non-conformité à court ou moyen terme.

NC : Non-Conformité, non-satisfaction d'une exigence de la NOAB qui remet en cause le label BP.

SO : Sans Objet, n'existe pas sur l'exploitation, n'a pas lieu d'être coché C, PS ou NC.

LE MÉMO DE L'INSPECTION

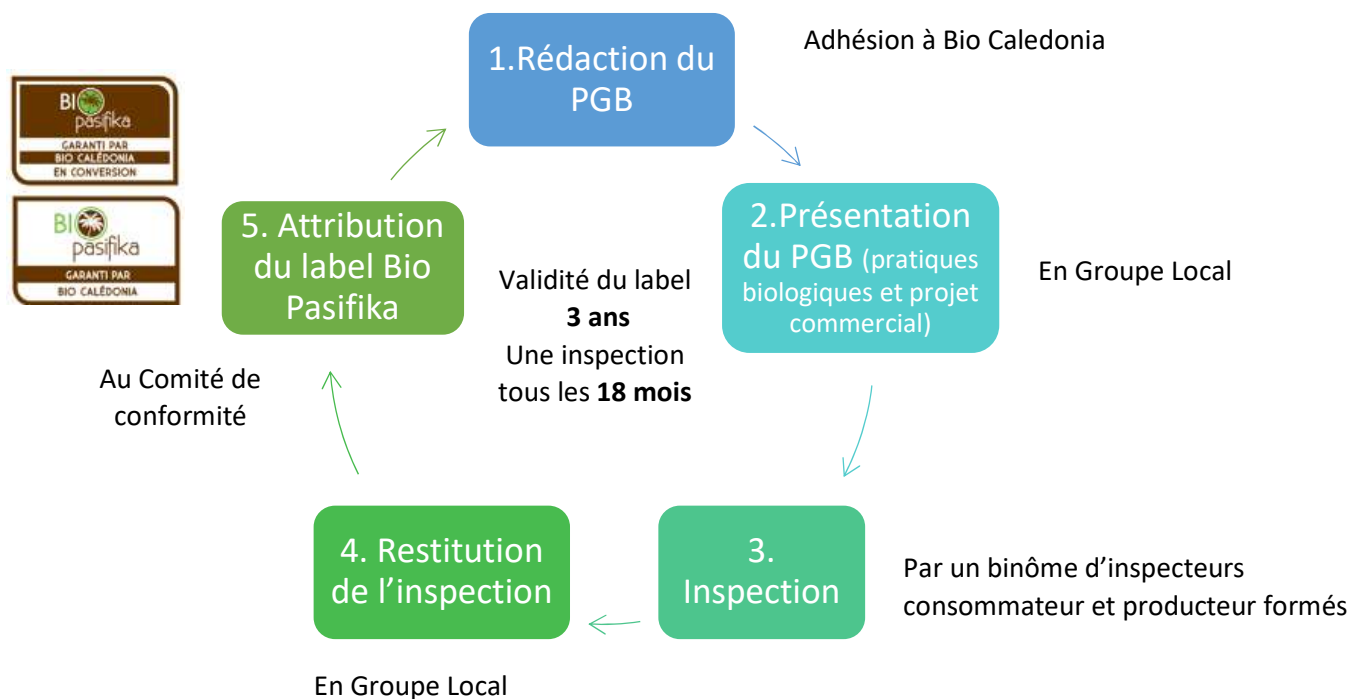
Pour qu'une inspection se déroule bien, les inspecteurs et le producteur inspecté doivent préparer et réaliser un certain nombre de choses qui sont expliqués dans ce mémo. L'animateur/rice de zone reste disponible pour les accompagner dans leur mission.

A. Rappel du champ d'application et de la procédure de labellisation

L'association Bio Calédonia labellise des producteurs et transformateurs pour un type de production biologique :

- Production végétale,
- Production animale,
- Production apicole,
- Produits agricoles transformés.

L'objectif principal de Bio Calédonia est de labelliser des productions brutes ou transformées à vocation **alimentaire afin de nourrir les calédoniens**, même si de manière subsidiaire d'autres types de produits peuvent être labellisés. En effet, Bio Calédonia labellise le matériel végétal de type semence et plant pour garantir des pratiques biologiques tout au long de la chaîne. Elle labellise également des **produits transformés à vocation non-alimentaires** tels que les huiles essentielles et eaux florales, les huiles végétales, les produits de la ruche et les fibres et textiles végétales. Les produits cosmétiques en sont exclus.



B. Les étapes de l'inspection

Avant une inspection, les inspecteurs doivent étudier :

- Le plan de gestion biologique (PGB) du producteur
- Le plan d'accès et de situation des parcelles



La checklist du matériel à avoir avec soi pour le Jour-J :

- La NOAB, les guides de lecture locaux par filière et le guide de lecture régional
- Le kit de l'inspecteur
- Une grille d'inspection pour le ou les atelier(s) concerné(s) : PV, PA, API ou Transfo
- Un bloc-notes, un stylo et un correcteur (de type souris ou blanc)
- Un appareil photo ou smartphone
- Le Plan d'Actions Correctives de la dernière inspection (si renouvellement)
- Des chaussures fermées, un chapeau et de l'eau

Pendant

l'inspection, les inspecteurs doivent :

- **Formaliser** : on se présente et on explique le déroulement de l'inspection.
- **Vérifier** la présence des documents obligatoires : outil de traçabilité (cahier de culture, cahier d'élevage par exemple), factures d'achats, autorisations administratives (Forage, SIVAP), plan d'actions correctives de la dernière inspection. Sans ces documents, l'inspection ne peut pas avoir lieu.
- **Observer** l'environnement immédiat de l'exploitation : voisin, creek, végétation aux alentours, etc.
- **Rassembler** toutes les informations à partir de la visite et de l'entretien avec l'opérateur (gérant et salariés), prendre des photos.
- **Examiner** les procédés de production : cultures, animaux, locaux de transformation, lieu de stockage, équipements, registres, intrants, ingrédients, etc. (Prendre des photos)
- **Interroger** le producteur et se placer en réel investigateur.
- **Compléter** la grille d'inspection.

Pour remplir la grille d'inspection, les inspecteurs évaluent :

- ✓ les preuves de conformité avec la norme.
 - ✓ la compréhension de règles par le producteur.
 - ✓ les risques de perte d'intégrité (contamination ou mélange).
 - ✓ les registres et cahiers de suivi pour déterminer la possibilité de remonter la trace des produits bio.
 - ✓ la conformité globale du dossier.
-

A la fin de l'inspection, les inspecteurs doivent :

- ✓ Vérifier qu'ils aient répondu à toutes les questions et ont fait le décompte des croix.
- ✓ Signer la dernière feuille de la grille d'inspection avec le producteur inspecté.

C. Les documents obligatoires

Le producteur inspecté doit fournir les documents suivants aux inspecteurs :

- Le Plan de Gestion Biologique de l'exploitation, parcellaire, plan de zone de transformation
- Les factures d'achats et vente des 6 derniers mois (à la première inspection) puis la totalité des factures depuis son entrée dans la démarche ;
- Les analyses effectuées (sol, résidus, eaux, etc.) ;
- Le cahier de culture, d'élevage, de miellerie, de transformation tenu à jour ;
- Les autorisations de captage ou forage, les agréments d'hygiène du SIVAP si nécessaire (Attestation de Déclaration, AHS, AH...), les bordereaux de dépôt de déchet en déchèterie ou COLEOS pour les déchets non-organiques agricoles.



Important : L'une des valeurs de notre charte est de **veiller les uns sur les autres**.

Dans le cadre d'une inspection, le producteur inspecté doit **garantir la sécurité des inspecteurs** sur son exploitation.

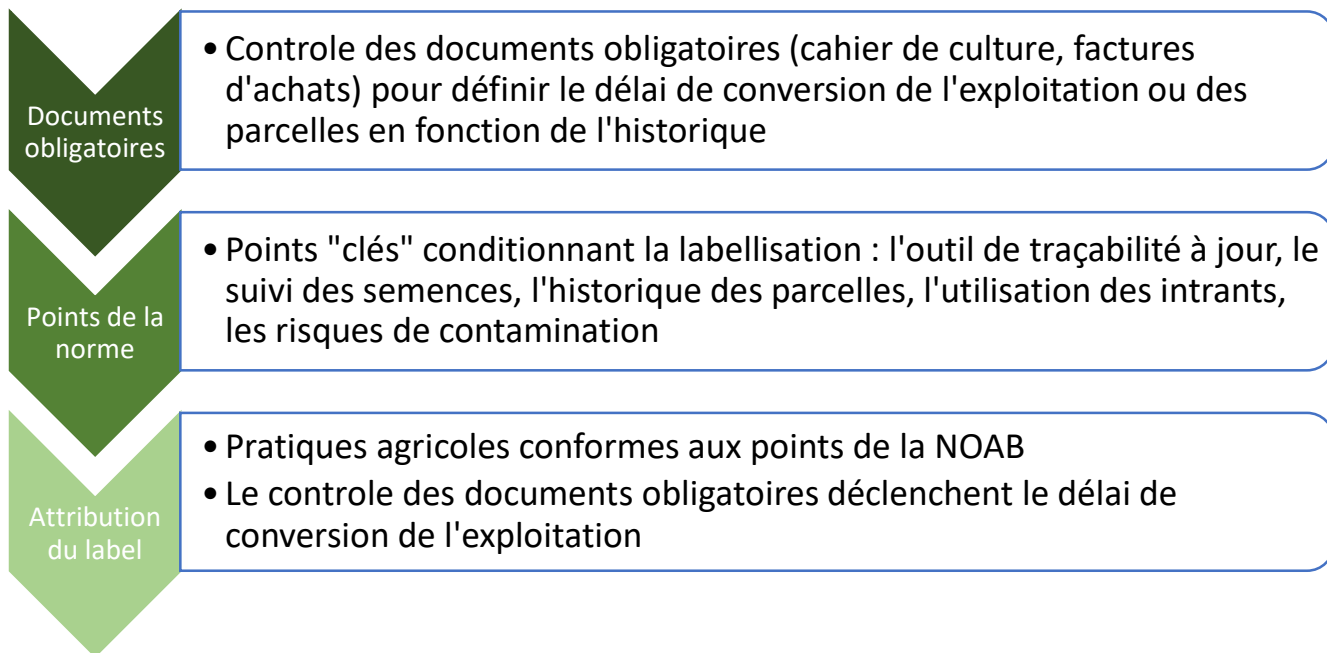
En amont de la visite, les inspecteurs peuvent être contactés par le producteur inspecté avec l'aide de l'animateur/rice pour **avertir de tout risque notamment terrain accidenté, météo dangereuse, route d'accès délicate, tension sociale** etc.

LES MÉMOS PAR FILIÈRE

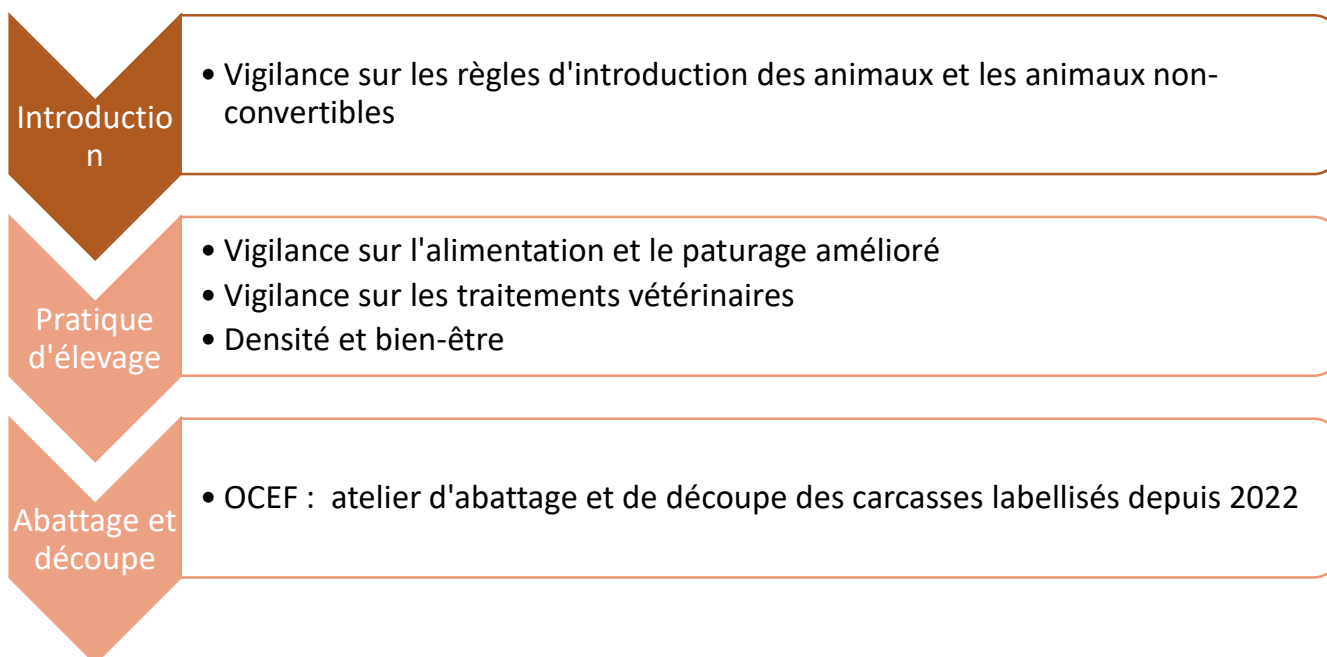
Le **guide de lecture de la NOAB – Régional** est maintenant disponible sur le site internet agriculturebio.nc ou en format papier si vous avez suivi la formation à l'inspection ou à disposition dans votre GL. Il vient préciser, expliquer les dispositions de la NOAB et son application.

Il existe également au sein de Bio Calédonia, un **guide de lecture local en Apiculture**, un **guide de lecture local en Bovin** et un **guide de lecture local en Aviculture**.

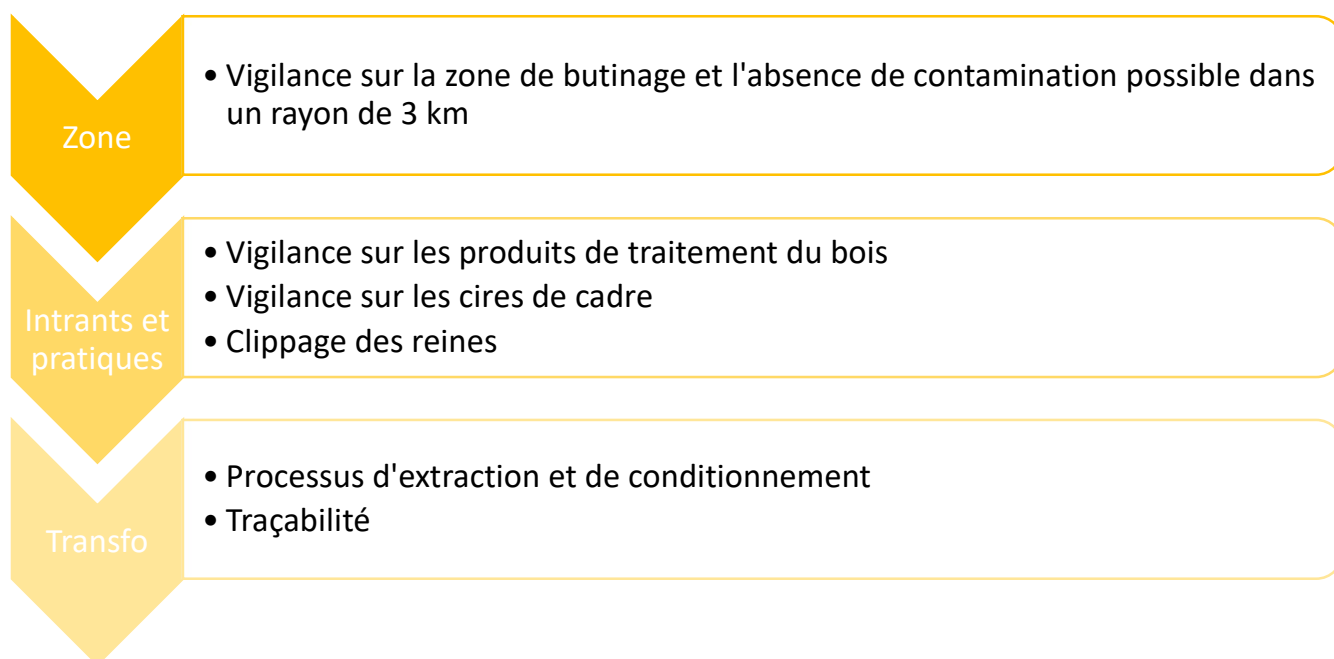
Production Végétale



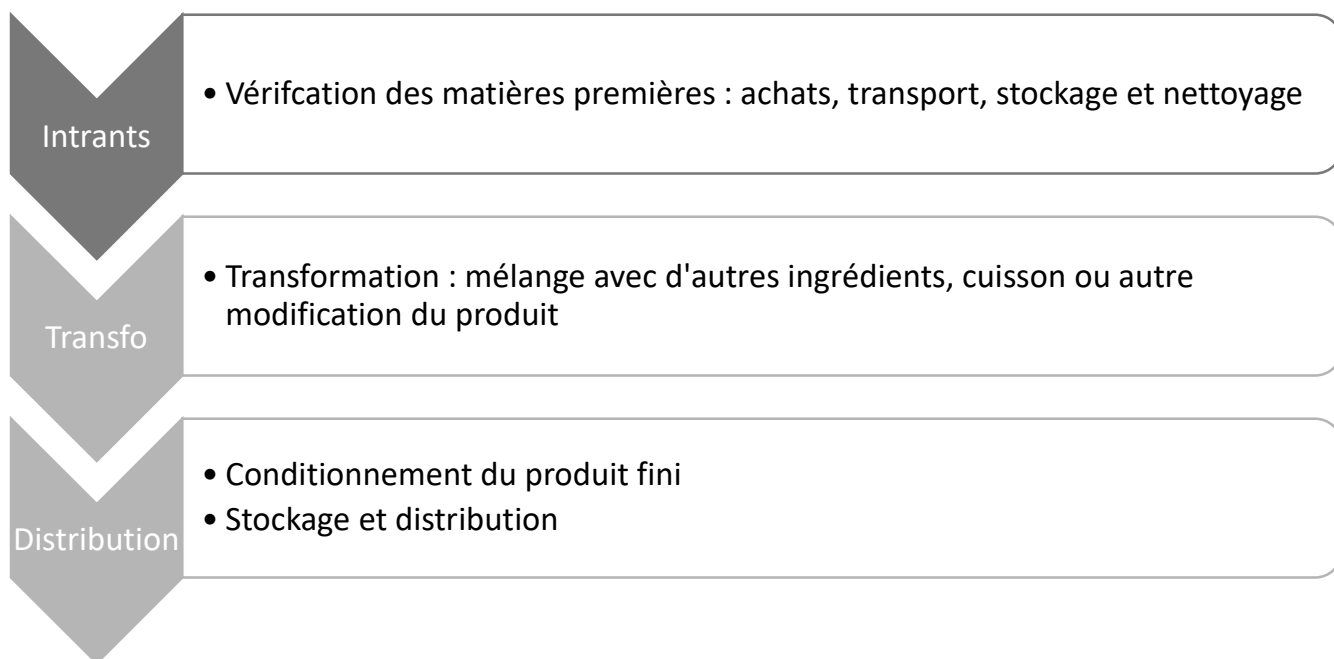
Production Animale



Apiculture



Transformation



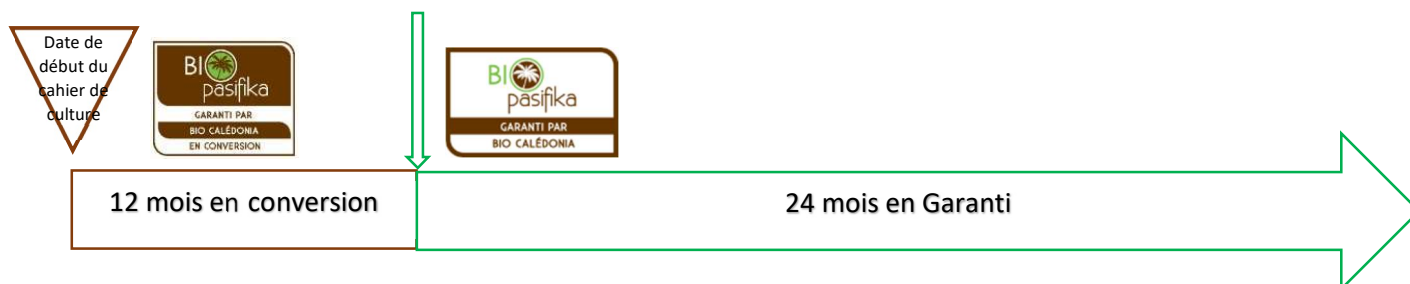
LES RÈGLES DE CONVERSION EN PRODUCTION VÉGÉTALE

	Durée de validité d'un label : 36 mois			
A partir du cahier de culture ou Registre de traçabilité	Sans intrant interdit		Intrant interdit	
Attribution du label Bio Pasifika			SANS LABEL	
Délai	12 mois	24 mois	12 mois	24 mois

Production végétale si application d'intrant interdit



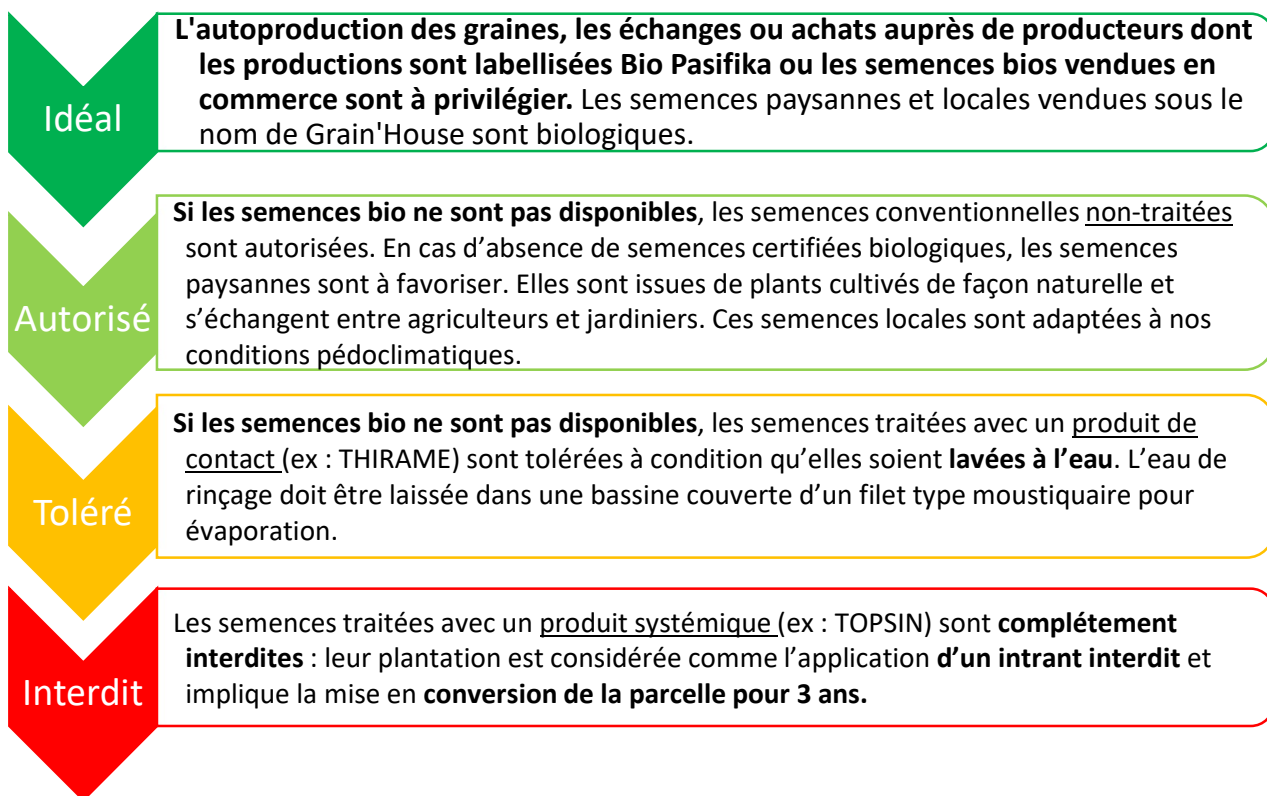
Production végétale sans application d'intrant interdit



LE MÉMO SUR LES SEMENCES

Règle : En cas d'indisponibilité de semences bio, la POETCom tolère l'utilisation de semences non traitées ou ayant subies un traitement de contact. La dérogation est prolongée.

En suivant cette dérogation, il est préconisé de prioriser l'utilisation de semences comme suit :



Nous n'avons pas de liste exhaustive des marques utilisables à proposer.
Aucune marque n'est complètement interdite.

Semencier / Marque	Bio	Non bio sans traitement	Traitées	Commentaires
Tropica et Technisem	X	X	X	Taux de germination élevé. Traitement écrit sur la boîte, le sachet (exemple sous ce tableau). « TR :... »
Agrosemens	X			Ne propose que du bio.
Les Doigts Verts	X	X	X	Taux de germination médiocre. Traitement écrit sur la boîte, semences traitées colorées
Vilmorin (et Gondian)	X	X		Taux de germination élevé.
Gamm vert	X	X		
Voltz	X	X	X	Taux de germination élevé. Disponible chez Agridis à Tomo.
La Ferme de Sainte Marthe	X			Taux de germination médiocre.
Grain'House	x			Ne propose que du bio et local.

Les semences complètement interdites, et considérées au même titre qu'un intrant chimique interdit, sont celles ayant subies un **traitement systémique**.

Voici la liste des traitements de contacts et systémiques présents sur le territoire :

Substances actives non-systémiques tolérées après lavage	Substances actives systémiques interdites
Fludioxinil	Mefenoxam
Thirame	Thiophanate-méthyle (Topsin)
Captane	Imidaclopride (Gaucho)
Iprodione	Thiamétoxam (Cruiser)
Sapphire (pre-mix coat)	Imazalil (Diabolo)
Activ Blue	Flutolanil
Fipronil (Régent)	Métalaxyl (Ridomil)
Pencycuron (Monceren)	Difénoconazole

La plus présente sur les semences maraîchères sur le territoire est le **Topsin**. C'est donc le point de vigilance principal.

Exemple d'indication sur sachet de graines traitées :

Pour voir le traitement, retourner le paquet (ou la boîte) de semences et chercher l'annotation *TR : TOPSIN* (par exemple).

Le topsin est un traitement systémique complètement proscrit.



Les semences de pomme de terre de l'OCEF sont considérées comme un intrant interdit impliquant une conversion de 3 ans de la parcelle.



Si vous ne savez pas si des graines sont utilisables ou pas, dès que vous avez un doute, demandez conseil à votre animateur-trice de zone : lui décrire le paquet, lui donner la marque, lui apporter ou lui envoyer une photo.

Une liste des plants et semences bio est également disponibles auprès de votre animateur-rice, vous pouvez le lui demander.

FICHE PRATIQUE APICULTURE BIO

Les documents obligatoires

Les apiculteurs doivent présenter :

- Déclaration de rucher au RESA
- un registre d'élevage
- Registre de miellerie
- Factures d'achats (sucre, matériel, analyse de miel ou cire si applicable)

Pour choisir mes emplacements je prends en compte ...



Les Risques agricoles

Cultures et horticulture conventionnelle des plantes mellifères

Les Risques non agricoles

Aéroport international, Décharge à ciel ouvert, La 2X2 voies (Nouméa jusqu'à Païta), Zone à forte densité de population (Nouméa, Grand Nouméa)

Les ruches sont situées :

- Dans des zones naturelles, sauvages ou conduites en bio. Entre 10 % et 20% de zones non bio sont tolérées aux alentours du rucher, une analyse de miel est demandée.
- A plus d'1.5 km de toutes zones à risques non agricoles. Entre 1.5km et 3 km, une analyse de miel est demandée.



Les cires autorisées en Bio



Cire de batisse libre (sans cire gaufrée ou amorce)



Cire d'opercules autoproduite ou bio. La cire d'opercule non bio est tolérée avec analyses.



Cire de refonte, (si le rucher est situé dans un environnement sans risque et pas d'introduction d'intrant interdit depuis 3 ans)



L'utilisation des cires d'import et cires de refonte de cadre non bio est interdite

Pour choisir mon matériel je fais attention...



Aux produits pour le traitement du bois



Cire microcristalline, huile de lin, essence de térébenthine, peinture sans plomb, teinture à base d'eau.



Carbonyle, créosote, huile de vidange usagée, essence à la térébenthine (produit pétrolier).



Aux types de matériaux

Bois non traité
Plastique pour le matériel de reproduction, le cadre nourisseur, le plancher et trappe à pollen



matériaux agglomérés avec des colles et des résines non naturelles, polystyrène, polyuréthane

Etiquetage, les mentions obligatoires

- La dénomination "miel "
- le poids net en g ou kg
- le nom ou la raison sociale et l'adresse
- La DLUO (date limite d'utilisation optimale)
- Le logo Bio Pasifika
- N°AD (facultatif)

Dans mes pratiques, je prends en compte...

Les méthodes de prophylaxie

Désinfection du matériel à la flamme
Trempage des ruches à la cire microcristalline
Désinfection du matériel au soufre
Congélation des cadres de miel

L'enregistrement des pratiques

Identification individuelle des ruches et des ruchers
Identification des cadres (si changement de cire)
ex de bonnes pratiques enregistrées : récoltes, introduction de nouveaux essaim, traitement de la cire, maladie etc...

Le bien-être des abeilles

Le rognage des ailes est interdit
Les combustibles utilisés pour l'enfumoir sont d'origine naturelle et non traitée
Les traitements homéopathiques et phytothérapeutiques sont utilisés en priorité.
Visites régulières des ruches pour le suivi sanitaire



Je nourris mes abeilles lorsque



La survie de la colonie est menacée, une alimentation complémentaire (miel ou sucre BIO) est tolérée en dehors de la période de miellée.



La création de nouveaux essaims



Les dates, quantités et n° de ruche sont notés dans le cahier d'élevage

Dans ma miellerie...



La zone de stockage des produits biologiques doit être propre et protégée des nuisibles (rats, cafards, lézard...)

Les produits bio et non bio sont séparés de manière physique
Les productions sont identifiés



FICHE PRATIQUES ÉLEVAGE BIOLOGIQUE

Les documents obligatoires

Les éleveurs doivent présenter :

- Autorisations administratives (SIVAP, autorisation de captage)
- un registre d'élevage
- Des factures d'achats
- Des ordonnances vétérinaires

Période de conversion en bio

La mise en place d'un élevage biologique nécessite une période de conversion afin que les animaux non-bio aient suffisamment de temps pour adapter leur comportement, leur immunité et leurs fonctions métaboliques :

Période de conversion des animaux pour que leurs produits soient considérés comme bio		
	Poules pondeuses	42 jours
	Vaches à viande	12 mois
	Vaches laitières	90 jours

Origine des animaux

Les animaux sont en principe nés sur la ferme ou proviennent d'un élevage bio. Si c'est impossible, ils peuvent être introduits avant l'âge limite indiqué ci-dessous.

Au-delà de cet âge limite, l'animal ne pourra jamais être classé en bio.

Âge max d'introduction pour être considéré comme bio	
	18 semaines
	2 jours
	Dernier trimestre de gestation
	6 semaines
	4 semaines

Les parcours et pâturages

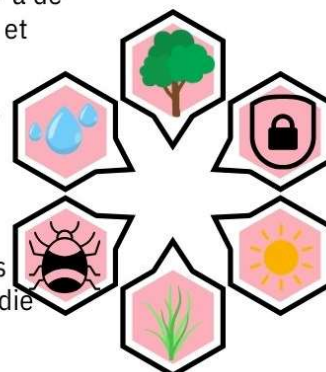
1. Les animaux ont accès à de la nourriture en quantité et qualité suffisante.

2. Les animaux ont accès à de l'ombre avec des parcours les protégeant des intempéries

3. Pour préserver les sols et l'introduction de maladie et limiter l'infestation de parasites externes ou internes, la rotation des pâturages est privilégiée

4. L'accès aux berges est limité et les cours d'eau sont protégés

5. Les animaux ont accès à de l'eau en quantité suffisante.



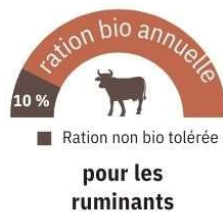
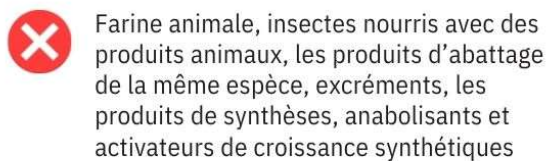
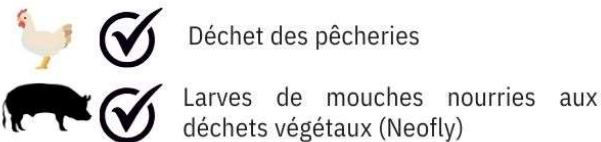
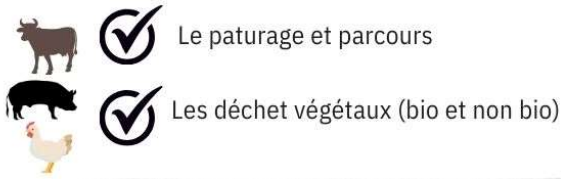
Les densités des bâtiments et parcours

Densité en bâtiment	
	6 volailles/m ² 18 cm de perchoir min
	10 volailles de 2.1 kg max/m ² (installations fixes) 16 volailles de 1.9 kg max/m ² (installations mobiles)
Densité en parcours	
	4m ² /poule en rotation

10 %

Le nombre de reproducteurs non bio introduit est inférieur ou égal à 10% du cheptel

Les denrées autorisées dans la ration annuelle



Santé animale : Bovin Quels traitements sont tolérés ?

Traitement toléré 1 fois par an par animal

Vitamines, minéraux ou compléments synthétiques

Anesthésie pour castration ou écornage à plus de 6 mois

Traitement entraînant 12 mois de conversion

Anti-parasitaire interne et externe
Anti inflammatoire
Antibiotique

Traitement interdit déclassement sans conversion

Traitements hormonaux, Ivermectine, l'abamectine, doramectine, moxidectine
Fluazuron
Antibiotique critiques: quinolones et céphalosporines de 3ème et 4ème génération

Opérations tolérées

- Les castrations à moins de 6 mois
- L'écornage à moins de 6 mois
- Le marquage au fer
- La pose d'anneaux pour les porcs.
- Caudectomie à moins de 10 semaines

Les opérations effectuées au-dessus des âges limites doivent être faites avec une anesthésie

Santé animale Quels traitements sont tolérés ?

L'éleveur travaille avec des races résistantes et utilise des méthodes de lutte agronomique (densité, rotation de pâturage, sélection génétique...)



- Les traitements sont prescrits par un vétérinaire.
- Les ordonnances sont conservées
- L'utilisation des médicaments est enregistrée dans le cahier d'élevage.
- Un suivi individuel par animal est effectué.

Les traitements interdits

Les traitements et stimulateurs hormonaux et de croissance sont interdits

Le transfert embryonnaire est interdit

GUIDE D'ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ DE LA PRATIQUE DU BRÛLIS SUR LA NOAB

Rappel de la NOAB

2.2.2 :

La préparation des sols par brûlis est limitée et uniquement autorisée lorsqu'elle fait partie d'un système d'agriculture traditionnelle qui perdure, notamment dans le cadre de la lutte contre les espèces envahissantes. Dans ce cas, cette pratique est soumise à des contrôles stricts afin de protéger le sol (terre végétale et humus) et la biodiversité.

Bio Calédonia vous propose les critères d'aide à la décision suivants sur la conformité d'un brûlis.

Brûlis conforme :

Localisation et composition :

- ✓ En forêt secondaire uniquement et en dehors des lieux tabous servant de réserves aux espèces végétales et animales.
- ✓ Réalisé sur une parcelle ayant eu un repos de 10 ans avec une période de production continue de trois ans. Les brûlis de mise en valeur doivent être donc espacés d'une période de treize ans minimum pour respecter la vie du sol et la fertilité.
- ✓ Localisé à la parcelle (mettre la nouvelle parcelle sur le plan de gestion).
- ✓ Feu réalisé avec les végétaux pris sur place.
- ✓ Abattis réalisé uniquement avec le sabre et la tronçonneuse.

Contrôle :

- ✓ Feu localisé à la parcelle (mettre la nouvelle parcelle sur le plan de gestion).
- ✓ Feu maîtrisé par le nettoyage et le ratissage des bordures.
- ✓ Date de l'abattis et date du brûlis bien noté sur le cahier de culture.

Brûlis non-conforme :

Localisation et composition :

- ✓ Réalisé en milieu ouvert (hors forêt), en forêt primaire et zones taboues.
- ✓ Brûlis sauvage sur parcelle non-débroussée.
- ✓ Feu réalisé à partir de plastiques, de carburants-huiles, de pneus ou tout matériel non-végétal.
- ✓ Brûlis réalisé sur une parcelle n'ayant pas respecté le cycle minimal de treize ans.

Contrôle :

- ✓ Feu non-maîtrisé sortant à l'extérieur de l'abattis.
- ✓ Feu réalisé en période de sécheresse ou un jour de vent.

GUIDE À LA TENUE DU CAHIER DE CULTURE

Préambule :

Ce guide a été rédigé pour donner suite au constat que la tenue d'un cahier de culture était une difficulté majeure pour de nombreux producteurs dans la démarche de labellisation. Si le cahier de culture n'est pas une obligation de la NOAB, la traçabilité des pratiques est un impératif en agriculture biologique. Ce guide a pour objectif de répondre aux questions des producteurs et des inspecteurs et de fournir différents modèles, afin que chacun puisse trouver le plus adapté pour lui.

Les 3 informations qui doivent apparaître pour chaque action :

- La date
- L'action réalisée
- La parcelle/planche concernée

Exemples d'Actions : Travail du sol, Brulis, Traitement, Semis, plantation, récolte et tout fait marquant sur la parcelle (incendie criminel, cyclone, vol...).

Dans l'idéal, des détails peuvent être apportés sur chaque type d'action :

- **Travail du sol** : avec quel outil (personnel ou emprunté)?
- **Amendement** : avec quoi (compost, engrais...)? Quelle quantité? Avec quel outil?
- **Semis** : d'où viennent les graines ? Quelles espèces ? Combien de semis réalisés ?
- **Plantation** : d'où proviennent les plants ? Quelles espèces ? Quelle quantité ?
- **Traitement** : avec quoi (Purin, produits achetés)? Pourquoi (contre les ravageurs, les champignons,...) ? Quel outil est utilisé pour diffuser (pulvérisateur, arrosoir, épandage, dans le système d'irrigation)?
- **Récolte** : Quelles espèces ? Quelle quantité ? Pour quel lieu d'écoulement (Magasins, bingo, marché, colporteur, paniers, coutumes, consommation personnelle, restauration, alimentation animale)?

Chacun peut bien sûr mettre en place les abréviations et codes qui lui conviennent, tant qu'il s'y retrouve !

Exemples de cahier de culture : A chacun son cahier !

Le format importe peu, chacun doit trouver celui qui lui convient le mieux. Ce qui importe, c'est qu'il soit régulièrement tenu à jour. Voici quelques idées de modèles possibles.



✓ Cahier d'écolier :

Avantage : On peut l'organiser et le découper comme on le souhaite : par ordre chronologique, par parcelle...

Inconvénient : Plus compliqué si on ne sait pas quoi y écrire. Demande plus de rigueur.

✓ Agenda :

Avantage : on en a un par an, il suffit de noter en revenant du champ ce qu'on y a fait en quelques mots. On peut directementagrafer au jour le jour les factures et les paquets de graines utilisés.

Inconvénient : En fin d'année, cela prend plus de temps de relever les données de production.

✓ Fiche parcellaire :

Avantage : Plus facile à remplir pour faire apparaître la diversité des espèces cultivées par parcelle et les rotations des cultures. Cela permet un suivi des parcelles et de comparer facilement ce qui y a été fait de saison en saison ou d'année en année. Modèle plus adapté à l'agriculture traditionnelle. Connaissance des variétés grâce aux noms des parcelles.

✓ Document Excel sur ordinateur :

Implique d'avoir accès à un ordinateur et d'être à l'aise avec l'informatique.

LISTE DES DÉROGATIONS A LA NOAB

Décision n°.	Critères concernés	Sujet	Directives	Date d'entrée en vigueur
POS2/2013	5.6.1 5.6.2	Alimentation animale	Une DÉROGATION par rapport au point 5.6.2 est prévue pour les producteurs de volailles : "Si plus de 50 % des aliments pour animaux ne sont pas disponibles dans l'exploitation elle-même ou ne peuvent être produits en coopération avec d'autres exploitations, des aliments biologiques peuvent être achetés."	25 octobre 2013
POS3/2013	5.9.1 5.9.2	Période de conversion pour les ruches	La période de conversion commence au premier audit et signifie la période de gestion biologique continue à partir du premier audit. La cire peut être remplacée après le premier audit pendant la période de conversion.	25 octobre 2013
POS4/2013	5.2.2 5.3.1 5.3.2	Période de conversion pour la production de viande et les animaux de reproduction	Si les animaux sont introduits dans un système biologique pour le dernier tiers de la gestation, la progéniture peut être biologique, mais les animaux reproducteurs ne peuvent pas être convertis et ne peuvent pas être vendus comme animaux biologiques, que ce soit pour la reproduction ou la viande.	25 octobre 2013
POS5/2013	5.7.1 5.7.2	Traitements contre les vers	La NOAB doit être appliquée et, dans un premier temps, il est recommandé d'utiliser des plantes anthelminthiques telles que les graines de papaye pour la prévention des parasites. Si ces pratiques sont infructueuses dans le cas du traitement des parasites des agneaux, le RÈGLEMENT (CE) No 889/2008 de la Commission européenne, article 24, paragraphe 4, relatif aux traitements antiparasitaires, sera accepté comme ligne directrice pour la mise en œuvre de la NOAB. Article 24 #4. déclare : "À l'exception des vaccinations, des traitements contre les parasites et des programmes d'éradication obligatoire, lorsqu'un animal ou un groupe d'animaux reçoit plus de trois traitements par des médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou des antibiotiques en l'espace de douze mois, ou plus d'un traitement si leur cycle de vie productif	25 octobre 2013

Décision n°.	Critères concernés	Sujet	Directives	Date d'entrée en vigueur
			est inférieur à un an, les animaux concernés ou les produits qui en sont issus ne peuvent être vendus en tant que produits biologiques et les animaux sont soumis aux périodes de conversion prévues par" la NOAB.	
POS6/2013	7.2.1	Certification du sel et de l'eau	Ni l'eau ni le sel ne seront certifiables dans le cadre de la NOAB. Le sel et l'eau contrôlés peuvent être approuvés en tant qu'intrants de transformation mais ne peuvent pas être étiquetés avec le label biologique. Marque Pasifika.	25 octobre 2013
P1/2013	Annexe 1	Autorisé Entrées	Pour être reconnus comme admissibles au titre de la norme biologique du Pacifique, les intrants doivent : - Être listé comme autorisé dans la NOAB. Pour tous les produits commerciaux, mélanges ou formulations, une liste complète des ingrédients doit figurer dans le dossier du titulaire de la licence et une preuve doit être fournie que le produit est exempt d'OGM - Enregistré comme autorisé par un organisme de certification accrédité (c'est-à-dire ceux qui sont accrédités par l'IFOAM ou l'ISO 65, y compris BioAgriCert (BAC), Biogro NZ, la National Association of Sustainable Agriculture Australia (NASAA), Australian Certified Organic (ACO), OMRI et ECOCert). L'utilisation autorisée comprend l'application de toute restriction définie par l'organisme de certification. Les intrants doivent également être répertoriés comme autorisés dans la NOAB et être conformes à toute directive émise par le Comité des normes et de la certification (CNC) de la POETCom. Les systèmes de garantie participatifs enregistrés par la POETCom sont responsables de l'approbation de leur propre liste d'intrants conformément à ces directives et fournissent la liste annuellement au SSC de la POETCom pour vérification.	20 Mai 2014
P2/2013	8.1.3	Utilisation du label "Bio Pasifika" sur les	Le Label BIO PASIFIKA peut être utilisé sur des produits, composés ou unitaires, certifiés selon la NOAB et selon le GUIDE D'UTILISATION DU LABEL BIOPASIFIKA.	25 octobre 2013

Décision n°.	Critères concernés	Sujet	Directives	Date d'entrée en vigueur
		produits contenant des ingrédients certifiés conformes à la NOAB	Dans le cas des produits comprenant des ingrédients certifiés selon la NOAB mais où le produit final n'est pas lui-même certifié, les ingrédients certifiés selon la NOAB pourront être notés comme tels dans la liste des ingrédients mais le logo BIO PASIFIKA ne pourra être utilisé sur le produit.	
POS2/2014	5.8.1 5.8.2 5.8.3 5.8.4 5.8.5 5.8.6	Abattage du bétail	Compte tenu du manque d'installations d'abattage et de technologies disponibles dans la région, ainsi que des pratiques culturelles, l'utilisation d'une balle libre à des fins d'étourdissement pour les bovins, les ovins, les porcins et les cervidés n'est autorisée que pour le bétail labellisé par les SPG dont la viande est destinée au marché local. Chaque animal doit être étourdi avant d'être saigné à mort. Les animaux doivent être retenus efficacement, sans être blessés ou stressés. L'abattage doit être effectué rapidement et sans causer de stress excessif à l'animal.	2014
P1/2016	Annexe 1 5.9.1	Conservateurs et stabilisateurs pour les engrais à base de déchets de poisson	L'acide formique n'est pas autorisé à être utilisé comme stabilisateur ou conservateur dans le cadre de la NOAB. Les acides citriques et phosphoriques sont autorisés à cette fin. Les micro-organismes constituent une autre option non acide. La quantité d'acide utilisée ne doit pas excéder le minimum nécessaire pour abaisser le pH à 3,5.	8 juin 2016
P2/2016	4.4	Production de cultures hors sol	a. Les cultures hydroponiques sans matière organique vivante comme substrat, même avec des liquides organiques, ne sont pas autorisées. b. Les cultures pratiquées en surélévation, en conteneurs ou en culture sur toiture doivent respecter toutes les exigences de la NOAB. En outre, les cultures biologiques sont pratiquées sur un sol vivant régulièrement enrichi en matières organiques, au moyen d'au moins du compost et d'un paillage épais non synthétique. Il est interdit d'apporter directement des nutriments à la culture en contournant le travail des macro et micro-organismes.	30 janvier 2016

Décision n°.	Critères concernés	Sujet	Directives	Date d'entrée en vigueur
			Les matériaux utilisés pour la construction de conteneurs ou de lits surélevés doivent être conformes aux exigences de la NOAB. c. La production de germes sans terre est autorisée conformément aux dispositions suivantes : PRINCIPES GÉNÉRAUX Les germes sont cultivés sans terre dans de l'eau propre. RECOMMANDATIONS L'utilisation d'eau de source ou de pluie d'origine naturelle est préférable à l'eau du réseau. STANDARDS 1. Les germes certifiés biologiques doivent être produits uniquement à partir de graines certifiées biologiques. 2. Le processus de production doit tenir dûment compte des effets potentiels des effluents de sous-produits et d'autres déchets sur les environs de la fabrication. 3. L'eau utilisée dans la production doit être au moins conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'eau potable. 4. Aucun agent de croissance, fongicide ou autre additif interdit ne peut être mélangé à l'eau de germination. 5. Le milieu de culture doit être hygiénique, non perméable et capable d'être nettoyé efficacement à l'aide de méthodes approuvées par l'agriculture biologique. Les méthodes de nettoyage ne doivent en aucun cas présenter un risque de contamination pour la production de germes.	
P1/2020	2.2.6 2.2.7 2.2.8	Utilisation d'eau potable traitée	Les agriculteurs biologiques devraient idéalement n'utiliser que des sources d'eau naturelles et non contaminées telles que l'eau de pluie ou les ruisseaux, etc. Lorsque l'eau provient du réseau public, les agriculteurs biologiques	22 juin 2020

Décision n°.	Critères concernés	Sujet	Directives	Date d'entrée en vigueur
		chimiquement dans la production végétale	doivent se renseigner sur la méthode de traitement. Afin de préserver la biodiversité microbienne dans les cas où des méthodes chimiques ont été utilisées, les agriculteurs biologiques doivent se renseigner sur la méthode de traitement utilisée pour traiter l'approvisionnement public, un producteur devrait inclure une intervention supplémentaire telle que la filtration au carbone, un réservoir de rétention à l'air libre ou un système de brumisation/pulvérisation pour éliminer les produits chimiques avant d'utiliser l'eau pour l'irrigation. Les détails des méthodes chimiques de traitement de l'approvisionnement public en eau, les risques pour l'intégrité biologique de l'exploitation et les mesures d'atténuation/intervention pour neutraliser les risques doivent être inclus dans le plan de gestion biologique qui doit être examiné par le SPG ou le certificateur tiers pour vérifier la conformité avec la NOAB.	
P1/2021	Tableau POS 2 : Produits phytosanitaires et régulateurs de croissance	Utilisation du gaz d'éthylène	Ajoutez ce qui suit au tableau 2 de la NOAB : Produits phytosanitaires et régulateurs de croissance : (iv) Autres L'éthylène ; pour le processus d'induction florale chez l'ananas	01 février 2021



LISTE DES INTRANTS UTILISABLES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE¹

Ce document complète les tableaux annexes de la NOAB, en se basant sur la guideline P1-2013 de la POETCOM et sur la liste des produits utilisables en Agriculture Biologique produits par l'INAO.



Mise à jour : 16/02/2026

¹ Basée sur les déclarations et les documents transmis par les fournisseurs

TABLE DES MATIERES

Rappel des règles encadrant l'utilisation d'intrants dans le cadre de la labellisation Bio Pasifika	25
Engrais minéraux	28
Engrais organiques (1/3)	29
Amendements	32
Biostimulants (1/3)	33
Supports de culture	36
Insecticides	377
Fongicides	40
Pièges attractifs	422
Apiculture	433
Produits de nettoyage, désinfectants	444
Autres catégories d'intrants	455

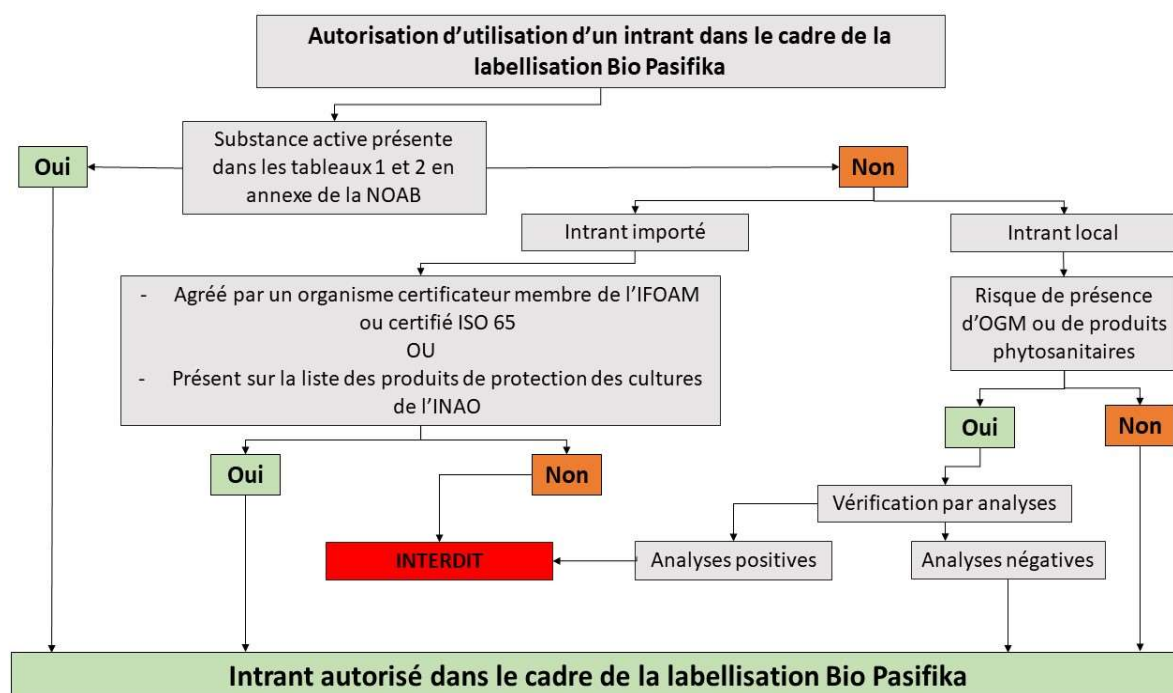
RAPPEL DES RÈGLES ENCADRANT L'UTILISATION D'INTRANTS DANS LE CADRE DE LA LABELLISATION BIO PASIFIKA

Bio Calédonia est une association agréée pour délivrer le label Bio Pasifika à des productions végétales, animales, apicoles ou encore à des ateliers de transformation. Elle n'a pas pour mission d'attester la qualité d'intrants utilisables en agriculture biologique (UAB).

Cette mention « utilisable en agriculture biologique » est de la responsabilité des fournisseurs d'intrants. Ils peuvent demander une attestation auprès d'organismes certificateurs comme ECOCERT, ACO, NP, Biogro :



Pour autant, une procédure a été mise en place au sein de Bio Calédonia afin de vérifier la conformité des intrants utilisés par les agriculteurs avec la labellisation Bio Pasifika (NOAB, Guideline P1/2013 PoetCom) :



Cette procédure permet de vérifier quels intrants sont autorisés ou non sous le label Bio Pasifika d'après les documents transmis / déclarations des fournisseurs d'intrants.

Bio Calédonia a créé une liste qui recense les intrants validés par cette procédure. Cette liste est uniquement à destination des adhérents. Elle est mise à jour chaque année et sa dernière version est disponible sur le site internet agriculturebio.nc.

Cette procédure ne permet pas de fournir une attestation d'autorisation d'utilisation en AB aux fournisseurs d'intrants, l'association n'ayant pas cette mission.

Protection des Cultures :

Bio Calédonia se base sur la liste des produits de protection des cultures utilisables en France en Agriculture Biologique mise à jour régulièrement sur le site de l'INAO, par une équipe d'ingénieurs phytosanitaires qui vérifie la conformité de la composition des produits avec les exigences du bio. Nous croisons ces données avec les homologations du SIVAP.

Cette liste complète les substances autorisées dans le tableau 2 en annexe de la NOAB.

Fertilisation et amendements :

Nous nous basons sur les règles précisées de la POETCom, le tableau 1 en annexe de la NOAB et la Guideline P1/2013 qui autorisent les intrants ayant été accrédités par un organisme de certification reconnu par l'IFOAM ou certifié ISO 65.

Pour les amendements et composts locaux, la directive de la POETCom est d'encourager la valorisation de matière organique locale. Les composts sont donc autorisés après vérification par Bio Calédonia. S'il y a un risque que l'amendement contienne des matières interdites qui pourraient contaminer le sol (OGM ou broyats traités récemment avec des produits interdits), des analyses peuvent être demandées.

Produits nettoyants et désinfectants pour les ateliers de transformation :

Rappel de la NOAB 1.3 : Il convient de souligner que la conformité avec toutes les réglementations nationales et régionales pertinentes prévaut sur les exigences de la présente norme.

Si l'opérateur utilise des produits qui ne figurent pas dans le tableau 5 de l'annexe 1 de la NOAB pour répondre aux exigences du SIVAP, il doit y avoir une **étape de rinçage supplémentaire documentée** entre l'utilisation du produit nettoyant et désinfectant et la manipulation du produit labellisé Bio Pasifika.

De même, les produits de lutte contre les nuisibles non-listés dans les annexes de la NOAB ou dans le présent document sont tolérés à l'extérieur des ateliers de transformation en évitant tout risque de contamination des sols.

Rodenticides dans les parcelles agricoles : (4.5 de la NOAB)

Lorsqu'il est prouvé que les méthodes préventives (création d'habitats pour les prédateurs, évacuations des déchets et poisons naturels) et les moyens mécaniques ne sont pas efficaces (ce qui doit être justifié par l'agriculteur), l'utilisation de produits rodenticides chimiques est tolérée à condition que toutes les mesures soient prises pour éviter le risque de contamination des cultures et des sols.

Pour éviter tout risque de contamination, les appâts seront placés en dehors des zones de culture et dans des zones bien identifiées et spécifiées dans le plan de gestion. Le poison devra être fixé dans un contenant, qui est maintenu au sol et qui garantit la non-dispersion du poison.



LA LISTE SUIVANTE EST DONNÉE À TITRE INDICATIF

TOUT INTRANT UTILISÉ DOIT ÊTRE ENREGISTRÉ ET COMMUNIQUÉ À BIO CALÉDONIA.

L'UTILISATION D'UN INTRANT INTERDIT ENTRAÎNE UNE PÉRIODE DE CONVERSION DE 3 ANS.

EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ DIRECTEMENT L'ÉQUIPE DE BIO CALÉDONIA, SURTOUT LORSQUE :

- LA RÉFÉRENCE EST ABSENTE DE LA LISTE
- AUCUN LOGO N'EST AFFICHÉ (ECOCERT, ACO, BIOGRO ...)

PENSEZ À :

- TRANSMETTRE LE NOM EXACT DE LA RÉFÉRENCE
- PRENDRE UNE PHOTO DE LA COMPOSITION ET DE L'EMBALLAGE



- Animateur ILES : 78 74 13
- Animatrice NORD : 75 73 15
- Animatrice SUD : 74 78 15

ENGRAIS MINÉRAUX

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
AB'FLOR 3-2-6 S + 2 Mgo avec 20% de Gypse	-2,00% azote - 3,00% anhydride phosphorique (P2O5) - 6,00% oxyde de potassium (K2O) - 2,00% oxyde de magnésium (MgO) - 12,00% anhydrique sulfurique (SO3) : 7% du gypse et 5% du sulfate de potassium 12,00% CaO total	Engrais organo-minéral en poudre ou pellets	Ecocert	Ets LAUTIER, gamme gemriflor	
Demetias VI / PHYSIOPRO P2	-25 P2O5 - 0,19 Zn	Engrais minéral sous forme granulé	Ecocert	Timac	CAP-NC
KaliSOP Plus	Sulfate de Potassium - 51 % K2O - 45 % SO3	Engrais minéral sous forme granulé		K+S Kali	
K-RICH	33,29% potassium (sous forme de citrate)	Fertilisant liquide	BFA	NTS Australie	TIP Service
NTS Stabilised Boron Granulés	Principe active : 90% min. Acides humiques : 40% min. Conductivité : 70%	Engrains sous forme granulé	BFA, ACO	NTS Australie	
POTASSIUM SILICATE	-15,3% K - 17,3% Si (silicium)	Engrais liquide et limpide	BFA, ACO	NTS Australie	TIP Services

ENGRAIS ORGANIQUES

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Carton ou bobine de papier kraft	Carton avec des encres sans solvant (à base d'eau)	Le carton peut s'utiliser comme paillage autour des cultures (principalement sous forme de plaques de carton). Son fort pouvoir couvrant empêche les adventices de coloniser les parcelles et maintient l'humidité dans les sols. Il favorisera le développement des populations de vers de terre et micro-organismes par le maintien de l'humidité, l'obscurité qu'il apporte et la protection contre la chaleur et les UV.		CMF	CMF (Païta)
CLOACK SPRAY OIL	Mélange bio d'émulsifiant, d'huile de canola pressée à froid et d'huile de poisson riche en Omega 3 hautement pénétrante.	Fertilisant liquide	BFA	NTS Australie	TIP Service
Connexes de scierie	Sciures de bois brut	Les connexes de scierie, comme les copeaux de fraisage et de rabotage ainsi que les plaquettes, sont issus de la découpe du bois brut en scierie. Le bois n'étant pas traité avant la découpe, ces matériaux sont compatibles avec l'agriculture biologique.		Bois du Nord	Bois du nord (Koné) Isobois ou Allwoods (Ducos) Soprotec (Boulouparis)
Engrais organique universel	NPK : 3-7-7	Engrais sous forme de granulé	Nature & Progrès	Solabiol	Maison verte
Farine de poisson	NPK : 10-8-0	Engrais en poudre Conditionné en sac de 20 kg ou big bag		RECYF	RECYF
Humisol In Pulse 6-4-11	NPK : 6-4-11	Engrais sous forme de granulé	Ecocert	Timac	CAP-NC
IN'ICIUM 2	NPK : 4-2-4	Engrais liquide concentré en matière organique	Ecocert	Timac	CAP-NC

IN'PULSE 6-10-3	NPK : 6-10-3	Engrais organo-minéral sous forme de granulé	Ecocert	Timac	CAP-NC
IN'PULSE 9-6-0	NPK : 9-6-0	Engrais organo-minéral sous forme de granulé avec additif agronomique	Ecocert	Timac	CAP-NC
Life Force Gold Pellets	NPK : 3,03; 2,01; 3,98	Engrais organo-minéral sous forme de granulé	ACO	NTS Australie	TIP Services
LOMBRITHÉ	Composition (en mg/L) : N : 23,5; P : 49,5, K: 380, MgO: 100, CaO : 48	Produit issu du lombricompostage : biostimulant commercialisé sous forme liquide et filtré. Il s'utilise dilué dans de l'eau.		Agri NewConcept	Agri New Concept
NTS Granular Humic Acid	75% d'acide humique	Engrais sous forme de granulé	ACO	NTS Australie	TIP Services
NTS Soluble Humates Granules	70% d'humates de potassium	Engrais sous forme de granulé	ACO	NTS Australie	TIP Services
NUTRAZA	6% Huile de neem, NPK 7-1-3 oligo-éléments	Engrais sous forme de granulé	Ecocert	Naturi Nim	
NUTRIKALI	N : 40 g/l ; K ₂ O : 80 g/L avec soufre et oligo-éléments d'origine naturelle	Engrais organique liquide	Ecocert	Frayssinet	CAP-NC
NUTRISOLV'NAT	Engrais NPK organo-minéral contenant des oligo-éléments		Ecocert	AGRONUTRITION	Agrilogic
ORGACAL	N-P-K : 4-2-1	Déchets verts et déchets de coupe industrielle (poisson, carton etc) par fermentation. Engrais local sous forme d'agréats de tailles diverses, marrons, secs.	Ecocert	OZD SARL	
Orgali	NPK : 4-2-2	Produit liquide issu à partir de l'Orgacal		OZD SARL	
ORGALIZ B	N-P-K : 7-15-0 Composé de poudre d'os et de poudre de viande (multi-espèces).	Engrais organique sous forme de granulé	Ecocert	Terrial	
ORGALIZ F 13	100 % poudres de plumes NPK : 13,5;0,9-0,3	Engrais organique naturel d'origine animale à base de poudre de plumes sous forme de granulé	RCE	Terrial	
ORGANICA	Hydrolysate de poisson stabilisé à l'acide phosphorique, additifs	Biostimulant de poisson (pulvérisation) NPK : 2/1/0.3 PH : 2.8 – Mat. Sèche : 22% - Mat.		UTDP de Lifou (ADECAL)	Marché de Lifou

		Organique : 12% - Mat. Minérale : 10% - Mg : 0.3gf/l – Ca : 0.8 g/l Valeurs potentiellement légèrement variables			
ORGANOFLY	NPK : 3-4-2	Prochainement disponible en granulés et non granulés		NEOFLY	
TRI-KELP	N : 0,89K : 15,03	Engrais sous forme de poudreComposé essentiellement d'algues	ACO	NTS Australie	TIP Services
Vinasse de distillerie	NPK : 0,2 -1-1	Liquide résiduel de distillation de la mélasse ou jus de canne		Distillerie du soleil	Distillerie du soleil (Mont-Dore)
Orga Calcium	Calcium	Fournit calcium assimilable, corrige les carences et favorise la solidité des tissus végétaux. Compatible agriculture biologique.	USDA	Mills	GREENSTORE
Orga Bloom	NPK 2-3-4	Formulation pour phase de floraison, enrichie en nutriments et oligo-éléments spécifiques pour favoriser fleurs et fruits.	USDA	Mills	GREENSTORE
Orga Base	NPK 3-3-3	Apport nutritif global pour croissance végétative, NPK équilibré (organique).	USDA	Mills	GREENSTORE
Orga Grow	NPK 4-2-3	Stimule la croissance végétative, favorise racines et feuillage avec une proportion plus élevée d'azote organique.	USDA	Mills	GREENSTORE
Copper Essentials™	Cuivre	Apporte cuivre chelaté pour corriger les carences.	ACO	NTS Australie	TIP Services
Iron Essentials™	Fer	Apporte fer chelaté pour corriger les carences en fer.	ACO	NTS Australie	TIP Services
Manganese Essentials™	Manganese	Apporte manganèse chelaté pour corriger les carences.	ACO	NTS Australie	TIP Services
Multi-Boost™	NPK 3-2-3	Mélange NPK organique, oligo-éléments et biostimulants pour nutrition globale.	ACO	NTS Australie	TIP Services
Nutri-Sea Liquid Fish™	NPK 3-1-2	Engrais à base de poisson, riche en azote, oligo-éléments et acides aminés.	ACO	NTS Australie	TIP Services
Zinc Essentials™ (Restricted)	Zinc	Apporte zinc chelaté pour corriger les carences.	ACO	NTS Australie	TIP Services

AMENDEMENTS

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
SOLENATURE/ AZOFLORE C	36% oxyde de calcium 1% oxyde magnésium	Amendement calcaire marin avec additif agronomique	Ecocert	Timac	CAP-NC
Compost	NPK : 0,8-0,3-0,6	Déchets verts issus de l'entretien des jardins et des espaces verts et des déchets de cantine		Lycée Michel Rocard (local)	
Compost de déchets verts	NPK : 1-0,8-0,8	Déchet verts issus de l'entretien des jardins et des espaces verts.		SIVM Sud Pacifique Environnement	SIVM Sud (La Foa et Boulouparis) ; Pacifique Environnement (Koné)
Co-Compost déchets d'abattoir	NPK : 2-0,3-0	Déchets d'abattoir de poulet fermier "certifié authentique" compostés avec des connexes de scieries. Conditionné en sac de 25kg.		Gie Merü	Gie Merü
ORGAONE	NPK:2-2-2	Produit à partir des déchets verts, déchets de la restauration, papier et déchets de coupe industrielle (poisson, carton etc) par fermentation. Le produit se présente sous forme d'agréats de tailles diverses, marrons, secs.		OZD SARL	
Compost végétal naturel	Déchets verts issus de l'exploitation	Bancoulier, bois noir, faux gommier, bourao, faux baillice, faux figuier, paillage guinée, herbacée divers issus de l'exploitation biologique		Verger de Ouatom	Cheval Distribution
CALCIMER T400	- 45% CaO - 4% MgO - 32 Oligoéléments	Amendement calcique sous forme granulé ou en poudre	Ecocert	Timac	CAP-NC
Gypse	-30% Cao - 14,3% SO3	Amendement calcique sous forme granulé ou en poudre		Bush international	CAP-NC

BIOSTIMULANTS

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Aloe-Tech	100% feuilles de l'aloë vera	Bio stimulant foliaire	BFA, ACO	NTS Australie	TIP Services
Amino-Max	40% acides aminés	Bio stimulant liquide	BFA, ACO	NTS Australie	TIP Services
Bactériosol Fruitiers	Composant d'origine naturelle, micro-organisme	Bio stimulant granulé		SOBAC	Maison Verte
Bateriosol Plantation	Composant d'origine naturelle, micro-organisme	Bio stimulant granulé	Ecocert	SOBAC	Maison Verte
Batériosol Universel	Composant d'origine naturelle, micro-organisme	Bio stimulant granulé		SOBAC	Maison Verte
Ecovigor	Origine végétale et algale fortement concentré en substances biostimulantes	Biostimulant liquide foliaire et racinaire	Ecocert	Timac	
Biostimulant de poisson	Le biostimulant de poisson est obtenu à partir de l'hydrolyse enzymatique des déchets issus de la pêche dans les Iles Loyauté	Le produit se présente sous forme liquide de couleur marron. Il est filtré.		SODIL (local)	UTDP (Lifou) Dock des engrais (Nouméa)
Dominate-F™	Mélange de fulvates et acides humiques solubles, nutriments minéraux (K, Ca, Mg), oligo-éléments (Fe, Mn, Zn, Cu).	Formulé pour améliorer la disponibilité des nutriments dans le sol et stimuler la croissance racinaire. Les fulvates favorisent l'absorption des minéraux et augmentent la résistance des plantes aux stress abiotiques.	BFA	NTS Australie	TIP Services
Energeo MS1	MgO : 5 %, SO ₃ : 38 %, CaO : 25 %, Extraits végétaux : 7,5 %	Bio Stimulant granulé	Ecocert	Timac	CAP-NC
Farm Saver® Liquid Kelp	Extrait liquide de varech (kelp) riche en hormones végétales naturelles (auxines, cytokinines), polysaccharides et minéraux.	Stimule la croissance des racines et des pousses, améliore la tolérance au stress, favorise la photosynthèse et la floraison.	BFA	NTS Australie	TIP Services
Fertileader AZUR	15 % CaO	Biostimulant foliaire	Ecocert	Timac	CAP-NC
Fertileader GOLD	5,7% Bore, 0,35% Molybdène	Biostimulant foliaire	Ecocert	Timac	CAP-NC
NTS Fast Fulvic™	Acides fulviques concentrés, sels minéraux solubles.	Accélère l'absorption des nutriments par les racines et les feuilles. Idéal pour corriger rapidement les carences et stimuler la croissance végétative.	BFA	NTS Australie	TIP Services

NTS Fulvic Acid Powder™	Poudre d'acide fulvique 100 % pur.	Supporte la nutrition minérale, améliore l'échange cationique dans le sol et favorise la santé générale des plantes.	BFA	NTS Australie	TIP Services
NTS FulvX™ Powder	Poudre d'acide fulvique pur, micronisée pour une solubilité rapide.	Facilite l'absorption des nutriments et la stimulation des enzymes végétales. Idéal pour application foliaire ou au sol.	BFA	NTS Australie	TIP Services
NTS LIQUID HUMUS	12,6% humus de potassium	Biostimulant liquide	BFA, ACO	NTS Australie	
NTS Super Soluble Humates™	Acides humiques solubles à haute concentration, enrichis en minéraux et oligo-éléments.	Améliore la structure du sol et la rétention d'eau. Stimule la vie microbienne du sol et augmente l'efficacité des fertilisants appliqués.	BFA	NTS Australie	TIP Services
Nutribio 4.3.6	Synergie biostimulant & polyphénols + Nutrition équilibrée NPK	Biostimulant liquide Stimulation de la croissance et de l'activité rhizosphérique	Ecocert	Frayssinet	CAP-NC
Nutribio CA	Synergie biostimulant & polyphénols + Anticarentiel calcium	Biostimulant liquide	Ecocert	Frayssinet	CAP-NC
NUTRIBIO Fe	Synergie biostimulant & polyphénols + Anticarentiel fer	Biostimulant liquide	Ecocert	Frayssinet	CAP-NC
Nutribio Oligo	Synergie biostimulant & polyphénols+ anticarentiel B, Cu, Fe, Mn, Mo, Zn	Biostimulant liquide Correction des carences et déficiences en oligo-éléments	Ecocert	Frayssinet	CAP-NC
NUTRI-KELP	N : 1,1 % ; P : 0,23% ; K : 19,12% ; S : 1,8%	Biostimulant foliaire en poudre	BFA	NTS Australie	
Nutri-life B.SUB	Bacillus subtilis	Biostimulant liquide	BFA	NTS Australie	TIP Services
Nutri-Life BAM	Mélange probiotique contient des bactéries lactiques et des bactéries pourpres non soufrées	Biostimulant liquide	BFA	NTS Australie	TIP Services
NUTRI-LIFE BIO-N	Azobacters	Biostimulant liquide Les azobacters captent l'azote atmosphérique et le transforme en azote d'ammonium dans le sol	BFA	NTS Australie	
Nutri-Life Bio-Plex™	Complexe de nutriments minéraux, oligo-éléments et bio-stimulants naturels.	Favorise l'absorption synergique des nutriments, renforce la résistance au stress et augmente les rendements agricoles.	BFA	NTS Australie	TIP Services
Nutri-Life Bio-P™	Mélange soluble de phosphore (P) biodisponible et micro-organismes bénéfiques.	Améliore la disponibilité du phosphore dans le sol et stimule la croissance racinaire. Optimise la production de biomasse et la floraison.	BFA	NTS Australie	TIP Services
NUTRI-LIFE Micro-Force	Bacillus amyloliquefaciens, Bacillus licheniformis, Bacillus megaterium, Bacillus pumilus, Bacillus subtilis	Biostimulant foliaire et racinaire	BFA	NTS Australie	TIP Services
Nutri-Life Myco-Force	Beauveria bassiana, Metarhizium anisopliae & Lecanicillium lecanii	Biostimulant granulé	BFA	NTS Australie	TIP Services
NUTRI-LIFE PLATFORM	Composé de 4 espèce de mychorize 12,6% humus de potassium	Biostimulant racinaire	BFA	NTS Australie	TIP Services
Nutri-Life Root-Guard	Trichoderma Harzianum	Biostimulant granulé racinaire			

Nutri-Life Sudo-Shield™	Formulation à base de nutriments essentiels et bio-stimulants, incluant des extraits de plantes et des polysaccharides.	Protège les plantes contre le stress environnemental et favorise leur développement. Renforce les défenses naturelles et améliore la santé générale des cultures.	BFA	NTS Australie	TIP Services
NUTRI-LIFE TRICHO SHIELD	Trichoderma harzianum, Trichoderma lignorum and Trichoderma koningii	Biostimulant foliaire Champignons bénéfiques pour améliorer l'équilibre entre micro-organismes souhaitables et indésirables	BFA	NTS Australie	TIP Services
NUTRI-NEEM	Huile de neem pressée à froid (concentrée à 85%)	Bio-Stimulant	BFA	NTS Australie	
NUTRI-STIM SAPONINS	70% saponines	Biostimulant granulé Fournir une aide au système immunitaire actif de la plante	BFA	NTS Australie	
Organic Combo Fertiliser	94% Poissons 24% algues	Biostimulant foliaire	NASAA certified Organic	Vitec	
OSIRYL	40% de matière active Osyr 50% de matière sèche	Biostimulant liquide Stimulateur de croissance racinaire	Ecocert	Frayssinet	CAP-NC
PHOTO-FINISH	K : 10,60% ; Silice : 10,38% ; Acide humique : 4,1% ; Varech : 5%	Biostimulant liquide foliaire	BFA	NTS Australie	
Quaterna	Composant d'origine naturelle, micro-organisme	Stimulateur de croissance racinaire	Ecocert	SOBAC	Maison Verte
RhizoPlus 42	Composé d'une bactérie naturelle du sol : Bacillus atrophaeus	Stimulateur de croissance racinaire		Andermatt Biocontrol	Coop
Rhizotop	Micro-organismes actifs (champignon mycorhizien à arbuscule de souches calédoniennes, spores, mycéliums racinaires, fragments de racines mycorhizées), sable et vermiculite dans chaque dose.	Inoculant mycorhizien Favorise la croissance des végétaux, améliore la fertilité des sols. Dose à inoculer au moment de la transplantation ou du semis.		Aurapacifica	
SEA CHANGE KFF	N : 2,82% ; P 0,36% ; K : 1,09% Composé de varech, poisson et d'acide fulvique	Biostimulant liquide	BFA	NTS Australie	TIP Services
SeaChange Liquid Kelp™	Extrait liquide de varech hautement concentré, contenant des minéraux, oligo-éléments et phytohormones naturelles.	Augmente la vigueur des plantes, améliore la tolérance au froid et à la sécheresse, et soutient la santé générale des cultures.	BFA	NTS Australie	TIP Services
Tricho Pel	Composé de souches sélectionnées de Trichoderma endophyte	Bio stimulant granulé	BFA, AgriQualityNZ	Agrimm NZ	
Unite	Composé de groupe de biofongicide (souches de Trichoderma)	Stimulateur de croissance racinaire	BioGro NZ	Agrimm NZ	

SUPPORTS DE CULTURE

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Certifié ou Vérifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Light-mix	Tourbe brune, tourbe blonde, perlite	Terreau avec engrais	Control Union Certifications, conforme au NOP	BioBizz	
All Mix	Tourbe brune, tourbe blonde, perlite	Terreau avec engrais	Control Union Certifications, conforme au NOP	BioBizz	
Lightmix for organic	Tourbe brune, tourbe blonde, perlite	Terreau		Mills	GREENSTORE
Lightmix vegan	Tourbe brune, tourbe blonde, perlite, bacillus, oligo-élément	Terreau avec engrais		Mills	GREENSTORE
OmSubstrate Organic Growing Medium	Tourne brune et blonde	Terreau	USDA	Mikskaar	
ProLine Substrates	Tourbe blonde en fractions, fibre de tourbe	Terreau	Ecocert	Klasmann-Deilmann	
Bio DYNA'MIX	Tourbe blonde 40% -Tourbe brune 54%- Perlite 6%	Terreau		GreenPro Import	GreenPro Import

INSECTICIDES

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Anti-chenilles Bio	Bt sérotype 3			Vilmorin	
Anti-fourmis poudre	Spinosad		RCE	Solabiol	
Anti-limaces (Ferramol)	Phosphate ferrique	Granulés permettant de lutter contre toutes les formes de limaces et d'escargots	ECOCERT	Neudorff GmbH KG	
Anti-limaces et escargot	Phosphate ferrique	Granulés, appât prêt à l'emploi		Solabiol / KB / Starjardin	
Anti-pucerons choc Bio	Pyrèthre			Vilmorin	Maison verte
Bioneem	Huile de neem (Azadirachtine)			Bicco	
Botaniguard 22 WP	Beauveria bassiana	Formulation : poudre mouillable insecticide, acaricide	ECOCERT	Certis Belchim	
D-C-Tron Plus	Huile de paraffine 60-100% Distillate paraffinique léger, déparaffinées au solvant ; 0<1% Alcool C16-18 éthoxylés	Huile de pulvérisation émulsifiable pour le contrôle de divers parasites d'agrumes, de bananes et d'autres cultures	BIOGRO	Caltex Australie	Coop
DELFIN	Bacillus thuringiensis Kurstaki	Vise les larves des lépidoptères (vraies chenilles) Utiliser sur cultures légumières de plein champ et sous abri, arboriculture et vigne.	BFA	Certis Belchim	
Dipel DF	Bacillus thuringiensis Kurstaki	Granulés à disperser dans l'eau permettant de lutter contre les chenilles défoliatrices		Nufarm	Coop/Hortical
Eco-Oil	Huiles végétales	Vise les ravageurs comme les acariens, les pucerons, les mouches blanches, les mineuses, les cochenilles et les cochenilles	ACO	Organic Crop Protectants (OCP)	
Eradicoat	Maltodextrine	Cultures légumières, arbres et arbustes		Cerdis Europe	
Ferramol Pro	Phosphate ferrique hydraté	Lutte contre les limaces et les escargots		Neudorff GmbH KG	
Ferrex	Phosphate ferrique	Traitements généraux - molluscicide		Frunol Delicia GMBH	

FLiPPER	Acide gras, sel de potassium	Contre les pucerons, aleurodes et acariens	ECORCERT	Alpha Bio	AGRI Import
Flocter	Bacillus firmus I-1582	Nématodes, maraîchage		Bayer	
Fougères aigle	Extrait de fougères aigles	Feuilles fraîches de fougères Pteridium aquilinum, alcool dénaturé		ARBOTECH	Cheval Distribution
Helicovex	Virus de la polyhédrose nucléaire Helicoverpa armigera	Larvicide hautement spécifique, qui agit par ingestion contre les larves d'Helicoverpa armigera		Andermatt	Coop
Ironmax Pro	Phosphate ferrique	Molluscicide		DE SANGOSSE	
Lepinox Plus	Bacillus thuringiensis kurstaki	Chenille sur maraîchage, vergers		Andermatt	
Limocide	Huile essentielle d'orange douce 60g/L	cochenilles, thrips, aleurodes, psyll		Vivagro	
Met 52 Granule	Metarhizium anisopliae var. anisopliae strain F52	Trhrips, mouche sur maraîchage			
Naturalis	Bauveria bassiana souche ATCC 74040	Aleurodes, acariens, thrips, mouches sur maraîchage		DE SANGOSSE	
Neem Azal T/S	Huile de neem (Azadirachtine)	Chenilles, pucerons, thrips, aleurodes Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Uniquement autorisé sous abri, 3 applications maximum par culture		Andermatt Biocontrol	Coop
Nemguard Granulés	Extrait d'ail	Nématicide, Appliqué au semis ou à la plantation		CBC Europe	
Novacare Foliaire	Huile essentielle de clou de girofle, cannelle, citronnelle	Traitement généraux	RCE NOP	Jardintropic	
Novacare Granulé	Essence de plantes aromatiques et d'extraits végétaux / Lithothamne	Cultures légumières		Jarditropic	
Nutraza	Huile de neem (Azadirachtine)	Horticulture, arboriculture, cucurbitacées		Produits Naturiniim	
Oviphyt	Huile de paraffine 817g/L	Insecticide, fongicide, acaricide		Comptoir commercial des lubrifiants	
Prev-Am	Huile d'Orange Douce	Insecticide, fongicide, acaricide	ECOCERT	VIVAGRO	
Prev-Am Plus	Huile d'Orange Douce	Insecticide, fongicide, acaricide	ECOCERT	NUFARM	
Pyrethrum FS	Pyréthrine	Large spectre		Andermatt / Biocontrol	
Rapidinsect	Huile de colza, pyrèthrine	Insecticide polyvalent qui élimine de nombreux insectes : pyrale du buis, puceron, cochenille...		KB	Cheval Distribution
Savon Noir	Savon noir utilisable en AB	Cochenilles, traitement semences			
Sluxx HP	Phosphate ferrique	Anti-limaces, Anti-rampants Toutes cultures, plein champ et sous abri	ECOCERT	Cerdis Europe	Coop

Smart Soap	Surfactants alkylpolyglycosides	Insecticide agissant par contact pour éliminer des ravageurs : Aleurodes, Pucerons, Thrips, Cochenilles, Psylles, Acariens		Bio Smart	TIP Services
Spruzit Ec Pro	Pyréthrines et huile de colza	Rosier, arbres et arbustes, cultures florales et plantes vertes,		NEUDORFF GMBH	
Success Naturalyte	Spinosad	Thrips, chenilles, ravageurs divers en maraichage, bananier	ECOCERT	Dow Agrosience	Coop/Hortical
Sucess GR	Spinosad	Insecticide,maïs		SBM Développement	
Surround WP	Silicate d'aluminium	Pucerons, chenilles, mouches en vergers	RCE	DE SANGOSSE	
Syneïs Appat	Spinosad + Hydrolisat de protéine	Mouches sur cultures tropicales, agrumes... 1 l/ha pour la mouche des fruits en traitement par tâche uniquement	ECOCERT	Dow Agrosience	
Total Care	Huile de neem (Azadirachtine)	Chenilles, pucerons, thrips, aleurodes Uniquement autorisé sous abri, 3 applications maximum par culture Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus	ECOCERT	Nature Neem	

FONGICIDES

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Armcarb	Hydrogencarbonate de potassium	Oïdium, maraîchage		Stahler	Coop
Asperello T34	Trichoderma asperellum T34	Fusariose et pythiacée sur tomate, poivron, aubergine et cultures ornementales		Bio control technologies SL	
Bouillie bordelaise	Sulfate de cuivre+CaCO3	Max 8 kg/ha/an			
Champ Flo Ampli	Hydroxyde de cuivre	Mildiou, anthracnose, alternariose... Sur cucurbitaceae, avocatier...		Nufarm SAS	
Champ WG	Hydroxyde de cuivre	Mildiou, anthracnose, alternariose... Sur cucurbitaceae, avocatier...	USDA	Novartis NZ	
Cuprocol Duo	Cuivre	Maladies diverses en maraîchage, cultures florales et verger	RCE	Syngenta Agro SAS France	
Cuproxat SC	Sulfate de cuivre tribasique	Max 8 kg/ha/an		Nufarm	
Cuprussul	Sulfate de Cuivre 200 g/kg	Aubergine, olivier, tomate, vigne		Nufarm	
ESDEAIN	COS-OGA	Bananier, cultures légumières, ornementales, fruits à pépins, PPAMC, tabac. Stimulateur de défense naturelle	RCE	FYTOFEND S.A	
Maniflow	Composés du cuivre	Arbres et arbustes, cultures florales et plantes vertes, Aubergines, choux, Cucurbitacées, fraisier, laitue, melon, oignon, tomate, agrumes, PPAMC, pomme de terre		MANICA S.P.A	
Maxisoufre	Soufre	Oïdium, maraîchage		Bayer Sas France	
Microthiol spécial disperss	Soufre, 800g/kg	Oïdium, acariens, phytoptes		UPL Europe LTD	
Myco-Sin	Argile sulfurée, extrait de prêle	Tavelure, oïdium, mildiou, rougeot en arboriculture		Andermatt	
Serenade Max / Aso	Bacillus Subtilis Souche QST 713	champignons (anthracnose, cercosporiose...) sur avocatier, manguier, tomate...	Biogro	Bayer	

Thiovit Jet Microbilles	Soufre	Oïdium / maraichage, fruitiers		KB Carré Vert	Maison verte/Coop/Hortical
Trianum-G et Trianumu-P	Trichoderma harzianum Rifai souches T-22 et ITEM-908	Pythium et fusarium sur toutes cultures		KOPPERT FRANCE	
Whisper	Soufre	Aubergine, bananier, cucurbitacées, poivron, tomate		De Sangosse	

PIÈGES ATTRACTIFS

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Certifié ou Vérifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
BANDE GLU BIO	Bande de glu			Villemorin ou autre	
Cosmo-Plus	Phéromone	Charançons du bananier			
Cylas formicarius Lure	Phéromone	Charançons de la patate douce		Chem Tica	
FLY-BYE	Attractif à base d'huiles	Appât liquide révolutionnaire pour attirer et pour tuer le mâle de la Bactrocera tryoni (mouche du fruit du Queensland) pour rompre le cycle de reproduction de cet important prédateur (piège disponible).	BFA	NTS Australie	TIP Services
Honey bee magnet	Phéromone			Chem Tica	
Hypothenemus hampei	Phéromone	Scolyte du café		Chem Tica	
Phéromone mouches fruit à pain	Phéromone			IPS	
Phéromone Thrips	Phéromone			Chem Tica	
Piège mouche des fruits	Phéromone + huile			IPS	
Pièges à limaces	Appât+ph de fer			Solabiol/Novajardin	
Predalure (auxiliaires)	Phéromone			Chem Tica	

APICULTURE

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Certifié ou Vérifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
Cire microcristalline		Traitement du bois des ruches			
Huile de lin/cire d'abeille		Trempage des ruches			
Mèche soufrée					
Sucre certifié biologique	Sucre de canne ou de betterave	Nourrissage		AA3P, épicerie bio, Leader Price, Distillerie de Nessadiou	
Thermopeint	Sels de cobalt	Extérieur des ruches uniquement		Roman	Farmagri

PRODUITS DE NETTOYAGE, DÉSINFECTANTS

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Noms commerciaux	Composition	Description	Agréé ou certifié par	Fournisseurs / fabricants	Importateur / distributeur
eWater Cleaner	Eau, sel électrolyisant	Solution de nettoyage polyvalente très efficace pour décomposer les graisses, l'huile et la saleté sur tous les types de surfaces	ACO	eWater Group	BIOPAC
Viruvit	Isopropanol (alcool)	Désinfectant hydroalcoolique à séchage rapide pour toutes surfaces, peut se trouver en contact avec des denrées alimentaires		DACD	BIOPAC

AUTRES CATÉGORIES D'INTRANTS

L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur l'étiquette. Pour toute question d'ordre technique, le producteur peut solliciter les techniciens provinciaux.

Désignation	Noms commerciaux	Composition	Description	Certifié ou Vérifié par	Fournisseurs / fabricants
Herbicide	WEEDENZ RAPID	Contient 700 g/litre d'acides gras d'origine végétale sous forme de concentré émulsifiable.	Les ingrédients actifs naturels perturbent les membranes cellulaires des plantes, provoquant le flétrissement des mauvaises herbes en quelques minutes et leur effondrement complet en quelques heures.	BIOGRO	Tip Service
Maturation / Régulateur de croissance	Azethyl Phyto	Ethylène			Air Liquide